

# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

## Les salarié·es migrants luttent pour leurs droits et n'abandonneront jamais

Chacun se souvient du mouvement de grève initié par 500 travailleur·es sans papiers, le 17 octobre dernier. Après quelques jours d'occupation des locaux des entreprises ou des agences d'intérim qui les employaient, toutes et tous avaient gagné les promesses d'embauche nécessaires à leur régularisation, la grève et les actions syndicales se poursuivant durant de longues semaines, pour obtenir des engagements du ministère de l'Intérieur sur les modalités de leur régularisation.

Aujourd'hui, alors que la grève est depuis longtemps terminée, 380 d'entre eux – toutes et tous salarié·es intérimaires – sont « interdits » de mission ou de formation professionnelle par les entreprises d'intérim. Ils sont pourtant inscrits dans un processus de régularisation administrative suivi par le ministère de l'Intérieur et disposent des documents (récépissés de l'administration ou convocations techniques) validés par la Direction Générale des Étrangers de France (DGEF); lesquels documents font office de titres provisoires permettant de travailler légalement, en attendant l'examen de leurs dossiers afin de bénéficier d'un titre de séjour pérenne.

### **Le patronat de l'intérim renie ses engagements et discrimine les salarié·es migrants !**

Les grandes entreprises d'intérim comme ADECCO, CRIT ou PROMAN, se sont engagées à plusieurs reprises à les réintégrer dès que leur situation administrative serait régularisée. Aujourd'hui, elles renient leurs engagements écrits, s'assoient sur le droit de grève et discriminent ces salarié·es en les privant de travail, de formation professionnelle et donc de salaires **parce qu'ils ont osé lutter pour faire reconnaître leurs droits les plus élémentaires de travailleuses et de travailleurs.**

### **La CGT exige l'égalité réelle des droits pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs**

Face à ces employeurs peu scrupuleux, qui sont la cheville ouvrière de la précarisation de l'emploi et de la paupérisation de 3 millions de travailleur·es français et immigrés, la CGT, avec l'ensemble des femmes et des hommes qui mènent ce combat pour la reconnaissance de leurs droits au travail, ne baissera jamais les bras.

Au contraire, nous mettrons tout en œuvre pour qu'une égalité réelle des droits s'instaure pour tous les travailleur·es, quels que soient leur statut d'emploi, leur nationalité ou leur origine.

Montreuil, le 2 avril 2024